



AOÛT 1983

Numéro 2

### Mot du président

Quelques-uns d'entre vous m'ont fait connaître leur réaction à la lecture du premier numéro de «Echos du Lac Jally». C'est encourageant. Merci à vous.

Le bulletin se veut toujours un instrument de dialogue avec vos représentants et entre nous aussi. Vous n'avez peut-être pas encore eu (ou pas encore pris? - dommage!) le temps de nous communiquer votre mot, votre ECHO. Je l'attends, vous savez. Je ne voudrais pas être seul à écrire ou à le remplir. C'était peut-être nécessaire pour lancer le premier numéro. Mais pour la suite - je compte, bien sûr, sur votre participation.

Elle peut prendre bien des formes. En voici quelques exemples. Vous avez un article sur le huard. (Il y en a au moins 2 qui viennent au Lac). D'où vient-il? - où niche-t-il? Peut-on en attirer d'autres? Combien d'oeufs pond-il?

La même chose pour le Goéland - et pour d'autres oiseaux, comme le martin-pêcheur.

Autrefois, il y avait une grue. Pourquoi est-elle partie? D'autres pourraient nous dire les variétés d'oiseaux ou de plantes qu'on retrouve au bord du Lac. Peut-être quelqu'un pourrait nous renseigner sur la truite, son habitat, ses moeurs, etc. Ça pourrait même être une simple question. Donc, bienvenue à tous et à bientôt, j'espère.

Tel que promis dans le premier numéro, ce deuxième portera principalement sur l'étude de l'artificialisation des rives du lac.

Victor Caron

### OÙ EST MA PROPRIÉTÉ?

Sans les cartes, il vous était bien difficile sinon impossible de vous y retrouver. Les voici.

Les quatre (4) cartes représentent le tour du lac en commençant par la rive sud à la Décharge pour se terminer aussi à la Décharge par la rive nord.

La carte {1} va jusqu'au chalet de Mlle Jacqueline Cloutier inclusivement.

La carte {2} part de ce point jusqu'à mon terrain.

La carte {3} commence avec mon terrain et se termine avec la fin de la plage.

La carte {4} va de la fin de la plage jusqu'à la Décharge.

### QUELQUES EXEMPLES DE LOCALISATION

Le chiffre encerclé ○ représente un secteur. Il peut y avoir plus d'un chalet sur un même secteur. Exemple: les secteurs 12 de la carte {2}. Par contre, une même propriété peut compter 2 secteurs. Exemple: les secteurs 19 et 20, propriété de Rosemond.

### COMMENT MA PROPRIÉTÉ EST-ELLE CLASSÉE

Les cartes que nous avons eues à l'Exécutif sont en couleur. C'était facile et rapide à voir.

Mais vous pouvez aussi facilement vous y retrouver avec le matériel qui vous est remis.

Une fois que vous avez localisé votre propriété sur la carte, notez le numéro de votre secteur. Ensuite allez à ce même numéro dans la colonne secteur. À côté de ce numéro, dans la colonne classe il y a une des lettres suivantes qui définit la classification de votre rive:

N	signifie:	à caractère naturel
R	signifie:	en régénération
O	signifie:	ornementale
D	signifie:	dégradée

### DEFINITIONS DES CLASSES (extrait du rapport)

à caractère naturel (N): cette classe comprend les rives peu ou nullement perturbées où toutes les strates de végétation sont encore représentées: herbacée, arbustive et arborescente.

en régénération (R): comprend les rives préalablement perturbées mais où le processus de réimplantation de la végétation est avancé mais non complété. La strate arborescente est généralement absente.

ornementale (O): s'applique principalement aux rives modifiées suite à des aménagements de la part des riverains. La végétation naturelle, en bordure du plan d'eau, souvent absente et remplacée par de la pelouse.

dégradée (D): s'applique aux rives déboisées où un ruissellement superficiel important résulte d'un décapage systématique du sol ou aux rives érodées par l'action mécanique de la glace ou des vagues.

### RIVE:

Bande de terre dont la profondeur varie, selon la pente, entre 10 et 15 mètres à partir de la ligne naturelle des hautes eaux.

*Les lacs et cours d'eau sont une des plus grandes richesses du Québec. Une grande partie de notre industrie touristique repose sur la qualité de nos plans d'eau. Il est donc essentiel que des efforts soient consentis pour les protéger.*

*La pollution n'est pas le seul tort fait à nos lacs et cours d'eau. La dégradation des rives et du littoral par des opérations de remblayage et de creusage ou par la destruction de la végétation riveraine affecte aussi la qualité des eaux en plus de détruire l'équilibre écologique.*

*La plupart des cas de dégradation ne touchent que de petits secteurs des rives ou du littoral mais les effets s'additionnent rapidement et affectent l'ensemble d'un plan d'eau. Le contrôle de milliers d'interventions quotidiennes ne peut se faire efficacement sans un effort concerté de la part du gouvernement du Québec, des municipalités et des citoyens concernés.*

(Extrait d'une brochure de la  
Direction de l'aménagement  
des lacs et cours d'eau)